

DLP 22-5-95016405

Grandes Cultures

Champagne-Ardenne

Bulletin n°279 du 18/05/95 : 1 page
d'après les observations du16/05/95

AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Imprimerie du SRPV Champagne-Ardenne - Le Directeur-Gérant : D. PINÇONNET - CFPPAP n° 529 AD (© SPV 1989) - ISSN 0295-5776

Edition spéciale Cécidomyie du pois

Stade 6-8 feuilles.
Le vol de la cécidomyie du pois a commencé en début de semaine dans les parcelles d'émergence (blé de pois) et dans les pois sur les sites de Vanault Le Châtel et de Somme-Vesle. Les captures sont encore très faibles (1 à 2 individus) et les femelles ne sont pas gravides.
Malgré la pluie, les émergences d'adultes vont continuer mais les acccouplements et la ponte dans les parcelles de pois ne pourront débuter que lorsqu'il y aura retour d'une période ensoleillée et calme (sans vent).
Aussi, d'après les prévisions météorologiques sur la zone de Chalons, le retour de conditions favorables à la ponte des cécidomyies pourrait se réaliser samedi en fin d'après-midi ou dimanche dans le meilleur des cas.

■ ***Nos conseils : un insecticide devra être effectué sur les pois de la zone concernée (voir dernier bulletin) en fin de journée, de préférence de16 à 20 heures, dès que les conditions climatiques (soleil sans vent) seront favorables à l'activité de cet insecte sur les pois.***
Aucun insecticide n'est pour l'instant homologué sur cécidomyies du pois. Aussi l'emploi de toute matière active est sous la seule responsabilité de l'agriculteur. Afin d'éviter toute mortalité de la faune auxiliaire (microhyménoptère parasitant les larves de cécidomyies), il est formellement déconseillé d'utiliser des insecticides à base de parathion.



Attention aux cécidomyies qui ont débuté leur vol.

Service Régional de la Protection des Végétaux
62 Avenue Nationale - La Neuvillette
BP 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Tel : 26.09.06.43 Fax : 26.87.14.64 ou 26.87.39.33

TARIF PAPIER 300 F - FAX 400F

P18